

Le Centre Public d'Action Sociale de Florenville

Constitue une RESERVE DE RECRUTEMENT pour le poste de CUISINIER (h/f) dans le cadre de l'organisation d'un CONCOURS - Échelle de traitement D7.

Le CPAS de Florenville organise un concours en cuisine.
Ce concours est ouvert aux personnes diplômées en restauration.

La liste des personnes qui réussiront ce concours sera clôturée à titre de réserve de recrutement qui sera constituée pour une durée de 2 ans.

Lieu du concours : Maison de repos « La Concille », Rue des Epérides, 70 à 6820 Florenville.

Pour pouvoir être admis à participer aux épreuves, il est nécessaire de remplir l'ensemble des conditions ci-dessous :

I. Conditions d'accès générales à l'emploi :

1. Être belge ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne.
Pour les ressortissants hors Union européenne, être en possession d'un permis de travail ou de séjour.
2. Jouir des droits civils et politiques.
3. Âge minimum : 18 ans.
4. Être en possession d'un permis de conduire B.
5. Etre de conduite répondant aux exigences de la fonction.
6. Avoir une connaissance de la langue de la région française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
7. Satisfaire à l'ensemble des conditions spécifiques à l'emploi.
8. Avoir les aptitudes physiques requises pour l'exercice normal de la fonction.
La personne qui sera engagée devra satisfaire à un examen médical effectué par la médecine du travail préalablement à l'entrée en fonction.

II. Conditions d'accès spécifiques à l'emploi :

1. Être porteur d'un diplôme d'enseignement secondaire inférieur ou un certificat de formation professionnelle, obtenus dans une section, option spécialisation « cuisine », « cuisine de collectivité », « hôtel », « restauration » ou « alimentation ».
ET
Disposer et prouver d'une expérience utile minimale de 1 an d'ancienneté dans une cuisine de collectivité du secteur public ou du secteur privé.
2. Réussir une épreuve orale portant sur les matières en rapport avec la fonction.
3. Réussir une épreuve de pratique professionnelle.

III. Mission et profil recherché :

- Vous assurerez les différentes tâches nécessaires à la confection des repas dans le respect strict des règles d'hygiène et des procédures établies.
- Vous préparez les déjeuners, les dîners, les soupers et les collations dans le respect des règles de l'art, notamment des règles HACCP.
- Vous veillez à la fraîcheur des denrées utilisées et à la qualité gustative et nutritive des repas préparés.

- Vous assurez la continuité du service en veillant à la disponibilité des denrées.
- Vous assurez la continuité du service en veillant à la disponibilité et à la fonctionnalité des équipements et des matériels à utiliser ;
- Vous assurez les locaux et les équipements en veillant et à l'hygiène.
- Vous utilisez les denrées, les équipements, les matériels et les produits en bon père de famille, les entretient, éventuellement en collaboration avec l'ouvrier de maintenance ou des services extérieurs.
- Vous respectez les règles de sécurité et veillez à la sécurité de ses collègues, des résidents, des familles et des visiteurs.

IV. Modalités d'introduction des candidatures :

Les candidatures seront adressées **pour le vendredi 18 juin 2021 au plus tard** :

- Soit par lettre recommandée (date de la poste faisant foi), à Mr BARVIAU Geoffrey, Directeur Général du C.P.A.S. de Florenville, à l'adresse suivante :

C.P.A.S. de Florenville
Rue du Château, 4
6820 Florenville.

- Soit par courrier électronique, à Mr BARVIAU Geoffrey, Directeur Général du C.P.A.S. de Florenville, à l'adresse email suivante : barviau.geoffrey@florenville.be

Afin d'être recevables, les candidatures devront être accompagnées des documents suivants :

- 1 lettre de motivation.
- 1 curriculum vitae à jour.
- 1 copie recto-verso de la carte d'identité.
- 1 copie de diplôme.
- 1 copie du permis de conduire B.
- 1 extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois.

Le Conseil de l'action sociale se réserve le droit d'écarter toute candidature incomplète ou ne répondant pas aux conditions de recrutement à la date du 18 juin 2021.

Les candidatures tardives ne seront pas prises en considération.

V. Sélection des candidats.

Les candidats qui seront sélectionnés pour ce concours seront avertis au plus tard le mercredi 23 juin 2021.

VI. Epreuves.

Le CONCOURS comportera les 2 épreuves suivantes :

1. 1 épreuve orale portant sur les matières en rapport avec la fonction (30 points) :

Pour réussir, les candidats devront obtenir au moins 60 % des points.

2. 1 épreuve de pratique professionnelle (100 points) :

Pour réussir, les candidats devront obtenir au moins 60 % des points.

Pour le Centre Public d'Action Sociale,

Le Directeur Général,

G. BARVIAU.



Le Président,

D. SIMON

